Relations UE/Ukraine: stratégie commune

2000/2116(COS) - 28/01/2002

Le Conseil a pris acte du plan de travail de la présidence espagnole relatif à la mise en oeuvre de la stratégie commune de l'UE à l'égard de l'Ukraine. Ce plan de travail met l'accent sur les objectifs suivants: - contribuer à la consolidation d'une démocratie pleine, stable et pluraliste, régie par l'État de droit et le respect des droits de l'homme; - soutenir le processus de réformes économiques et sociales en Ukraine et coopérer à la création des conditions nécessaires à une économie de marché efficace permettant à l'Ukraine de s'intégrer dans l'économie mondiale; - encourager la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures; - favoriser le rapprochement entre l'UE et l'Ukraine, y compris en poursuivant les efforts visant au rapprochement progressif des législations de l'UE et de l'Ukraine; - poursuivre la coopération et le dialogue avec l'Ukraine dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité commune; - renforcer la coopération en matière de non-prolifération et de désarmement et dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et de la sûreté nucléaire.